



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Point 26 : Développement économique du transport aérien

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DE L'OACI

(Note présentée par la République du Chili)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'aviation civile est un secteur dynamique et en constante évolution et, par conséquent, les États ont besoin de données fiables transmises à temps pour leurs prises de décisions et leur planification stratégique. Or, des occasions importantes se présentent à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'améliorer les méthodes qu'elle utilise actuellement pour la collecte d'informations auprès des États membres. Si elle veut être en mesure de répondre à la demande actuelle, l'OACI doit aller de l'avant dans la modernisation de ses outils et normes de gestion des données en s'appuyant sur la technologie de l'information, la science des données et l'intelligence artificielle.

Le texte suivant présente une proposition officielle visant à saisir ces occasions, en invitant l'OACI et ses États membres à entreprendre une modernisation complète de leurs systèmes de gestion des données. Ainsi, afin de renforcer l'analyse et la planification stratégique dans le secteur de l'aviation, il est recommandé de procéder à la révision des méthodes de collecte de données, à l'actualisation des outils technologiques en fonction des normes encadrant les outils libres, et à l'élaboration d'un cadre commun qui garantisse l'interopérabilité des données entre les États.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à exhorter les organes compétents à :

- a) revoir les méthodes utilisées pour collecter les données auprès des États membres, en adoptant les meilleures pratiques en vigueur dans le domaine de la science des données ;
- b) actualiser les outils et canaux de communication et de présentation des données utilisés par les États membres qui produisent des informations destinées à l'OACI, en favorisant l'utilisation de logiciels libres et des normes encadrant les technologies libres ;
- c) travailler à l'élaboration d'une norme pour que les données des pays soient compatibles, comparables et interchangeables ;
- d) élaborer une méthode permettant aux pays présentant des informations et aux coordonnateurs désignés d'accéder librement aux bases de données de l'OACI.

Objectifs

stratégiques :

La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques *Développement économique* et *Aucun pays laissé de côté*.

¹ Version espagnole fournie par le Chili.

<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	<i>Manuel de référence du Programme statistique de l'OACI, 5^e édition, 2013.</i>

1. INTRODUCTION

1.1 L'OACI est depuis toujours l'institution internationale chargée de la collecte, de l'analyse et de la publication des données du secteur de l'aviation, comme il a été souligné à la dixième session de la Division de statistique tenue en 2009.

1.2 L'OACI compile des statistiques sur l'aviation civile et, pour ce faire, demande à ses États membres d'envoyer périodiquement des informations portant notamment sur les transporteurs aériens commerciaux, les aéroports, les services de navigation aérienne et les installations et services de route.

2. ANALYSE

2.1 Le secteur de l'aviation se caractérise par une évolution rapide et une innovation constante. Pour prendre des décisions qui font progresser le secteur, il faut disposer d'informations récentes et de qualité.

2.2 Le programme statistique de l'OACI témoigne de la valeur accordée à ces informations sectorielles. Ainsi, dans le cadre de ce programme, les États membres de l'OACI sont invités à communiquer leurs statistiques au moyen des formulaires du transport aérien en format Microsoft Excel, qui sont envoyés par courrier électronique à sta@icao.int. Selon la cinquième édition du *Manuel de référence du Programme statistique de l'OACI* (2013), les formulaires doivent être remplis soigneusement, en veillant à ne pas modifier leur structure et à ne pas saisir des valeurs dans des formats différents de ceux demandés.

2.3 Au cours des dernières années, on a assisté à une modernisation rapide des méthodes de traitement des données, des outils fondés sur ces données et de la fréquence à laquelle l'information est produite, marquée par une nette préférence pour les outils dont le code source est accessible et l'automatisation des processus, qui permettent de réduire au minimum les délais de traitement et de communication de l'information.

2.4 Parallèlement, les processus utilisés dans l'industrie du transport aérien doivent être compatibles afin d'assurer le développement en toute sécurité de l'aviation, malgré les différences linguistiques. Des normes et des pratiques communes ont été créées à cet effet au niveau mondial.

2.5 Toutefois, la façon dont les statistiques sur le transport aérien sont collectées aujourd'hui varie considérablement d'un État à l'autre, ce qui nuit à la normalisation et à la comparabilité. Il est donc difficile pour les États membres de mettre en commun et de comparer les informations statistiques. En outre, la production d'informations sur des groupes de pays ou des zones géographiques ne se fait pas facilement, étant donné que les méthodes utilisées pour compiler les données diffèrent généralement d'un pays à l'autre.

2.6 Par ailleurs, cette situation occasionne des problèmes pour les exploitants de transport aérien, qui doivent adapter leurs systèmes pour répondre à chaque demande d'une entité donnée (pouvoirs publics, organisations internationales, syndicats, associations, etc.).

2.7 L'amélioration des procédures, l'automatisation du traitement et la normalisation des informations permettraient d'obtenir des informations plus nombreuses et de meilleure qualité, ce qui constituerait un apport important pour les décideurs. Cela permettrait aussi de réaliser de meilleures projections sur le transport aérien et de réduire le temps entre les publications, étant donné que les informations seraient plus fréquemment actualisées.

2.8 Une telle amélioration permettrait en outre à l'OACI de dégager plus de revenus, étant donné qu'elle pourrait vendre ces informations et publier plus souvent des rapports plus détaillés présentant un intérêt pour le secteur de l'aviation.

2.9 À titre d'exemple, la méthode de collecte des informations fondamentales sur le trafic aérien commercial auprès des États membres pourrait être révisée, et les formulaires Excel A, A-S, B et C pourraient être remplacés par des outils plus modernes tels que des systèmes de données centralisés, des informations normalisées, des logiciels libres, des connexions directes aux bases de données des États membres et des extraits normalisés.

2.10 Toutefois, il est important de reconnaître le travail précieux effectué par l'Organisation pour développer la plateforme de service de données sur l'interface de programmation d'application, qui permet un accès modernisé, flexible et rapide aux différentes sources de données que l'OACI recueille et met à disposition moyennant paiement.